



Montréal, le 27 mai 2024

Objet : Convocation à l'Assemblée générale annuelle virtuelle

Chères membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale d'Action Travail des Femmes qui se tiendra cette année à distance en raison d'une année exceptionnellement chargée et de la possibilité d'un changement de local. L'évènement se tiendra le samedi 22 juin 2024 de 10h à 13h par visioconférence.

L'Assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour partager avec vous le travail accompli au cours de l'année 2023-2024 et de témoigner de nos efforts conjugués en faveur de l'accès des femmes à l'égalité en emploi.

Également, cette Assemblée sera l'occasion de vous présenter les états financiers et d'élire un nouveau Conseil d'administration pour l'année 2024-2025 puisque deux (2) postes seront à combler.

Si vous êtes intéressées à vous impliquer dans le Conseil d'administration, il vous suffit de nous faire parvenir votre candidature par courriel à atifk@atfquebec.ca. Veuillez noter que les candidatures seront acceptées jusqu'au 14 juin 2024.

Afin de faciliter l'organisation de cette activité, nous vous demandons également de confirmer votre participation via le formulaire suivant avant le 14 juin 2024 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd1sN46Qo2sSXZBj2QxJUqXI36nt3q4Zty1oDgvNMyz9mE5nQ/viewform?usp=sf_link

Nous comptons sur votre généreuse participation à cet événement essentiel à la vie démocratique d'Action travail des femmes.

Solidairement,

Michelle F. Hangnilo, présidente

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE

ACTION TRAVAIL DES FEMMES DU QUÉBEC INC.

10h00 – Accueil et inscription

10h30 - DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'Assemblée ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022-2023;
4. Adoption des états financiers 2023-2024;
5. Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025;
6. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2024-2025;
7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2023-2024;
8. Présentation des membres du conseil d'administration 2024-2025;
9. Élection du nouveau conseil d'administration 2024-2025;
 - 9.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection;
 - 9.2 Période de mise en candidature et élections;
10. Levée de l'Assemblée;